

ZAMÉNIS

Revue Herpétologique du réseau Atlas
Amphibiens et Reptiles de
Poitou-Charentes Nature
N°2 - Février 99

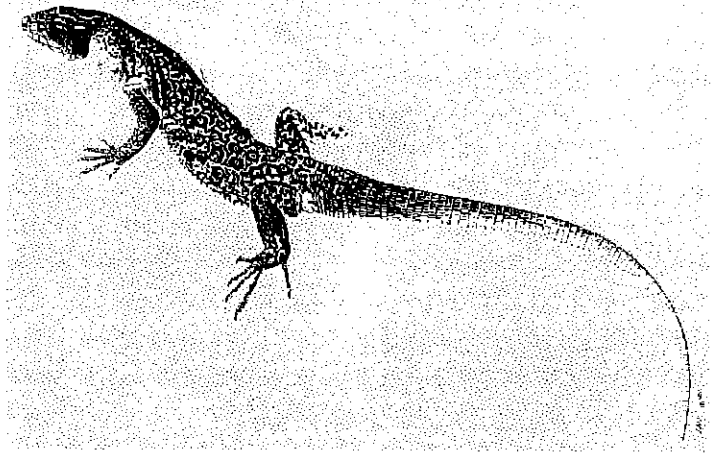


SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Edito | 2 |
| Le point sur la répartition du sonneur à ventre jaune <i>Bombina variegata</i> en Poitou-Charentes | 3 |
| Le Lézard ocellé <i>Lacerta lepida</i> en limite nord de répartition | 5 |
| Proposition d'une méthodologie pour l'enquête "Cistude d'Europe" | 8 |
| A vos mares | 12 |
| Bougon, coup de gueule ! | 13 |
| Observation du Triton palmé <i>Triturus helveticus</i> en période hivernale | 13 |
| Lu pour vous | 14 |
| Evénements 99 | 15 |

Le Lézard ocellé

Lacerta lepida Daudin, 1802 en limite nord de répartition (1)



Une étude concernant le lézard ocellé en limite nord de répartition est actuellement en cours dans notre région. Celle-ci est menée par Pierre Grillet, en collaboration avec Jean-Marc Thirion, de Nature Environnement 17, avec l'appui scientifique de Marc Cheylan, Laboratoire de Biogéographie et Ecologie des Vertébrés de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à Montpellier. Une partie de l'étude consiste à préciser la répartition exacte de l'espèce en limite nord de répartition mondiale, c'est à dire dans notre région. L'objectif final est de proposer des mesures visant à pérenniser les populations. Pour y parvenir, la participation de l'ensemble des naturalistes est souhaitée.

Le Lézard ocellé est l'un des plus grands lacertidés et le plus grand lézard français (jusqu'à 40 à 60 cm). Il doit son nom à la présence, sur les flancs, d'ocelles bleu-vif répartis sur trois ou quatre rangs. Sa longévité peut être de 10 à 11 ans dans la nature. La maturité sexuelle est atteinte entre deux et trois ans, les accouplements se faisant d'Avril à Juin (Avril à Mai dans le sud de la France). Il y a en général une seule ponte annuelle. L'éclosion survient entre Août et Octobre. Comme pour la majorité des reptiles, le développement est d'abord rapide pour se poursuivre beaucoup plus lentement avec l'arrivée de la maturité sexuelle.

Sur l'île d'Oléron, quelques observations partielles nous incitent à penser que des naissances devraient avoir lieu dès le début du mois de Septembre. Un individu juvénile de l'année a été trouvé le 11 Septembre 98 et mesurait 40 mm (longueur tête + corps), et un autre trouvé le 17 Septembre 98, mesurait 46 mm ; Deux autres juvéniles ont été trouvés le 19 Septembre 98, sous des pierres ; l'un mesurait 41 mm et l'autre 46 mm. Le plus grand, au moment de l'observation,

déféquait les restes d'un insecte.

Chez les femelles, la croissance se stabilise à partir de la quatrième année. Par contre, le poids continue à augmenter jusqu'à la huitième année. Le Lézard ocellé se nourrit principalement d'insectes (surtout des coléoptères) ; en Espagne et aussi dans le sud de la France, les coléoptères dominent avec 41 à 85 % des proies, suivis par les Hyménoptères, Hémiptères, Orthoptères et Gastéropodes. Quelques végétaux peuvent également être consommés en petites quantités ou de façon plus importante comme sur l'île de Paloma au sud-est de L'Espagne sur laquelle les Lézards ocellés se nourrissent essentiellement de fruits et de végétaux (Mateo, 1988) - Parmi les fruits qui sont les plus consommés, on trouve : *Tamus communis*, *Rubus ulmifolius*, *Lycium* sp., *Lavatera* sp., *Vitis vinifera*, *Olea europaea*, *Opuntia ficus-indica*, *Juniperus phoenicea* (Mateo, 1988).

Sur Oléron, Guillaume Bardin et Claude Dauge (*com. pers.*) ont constaté la consommation de fruits d'Ephédre *Ephedra distachya*. Dans le sud de la France, la période annuelle d'activité occupe les mois de Mars à Octobre inclus, avec une intensité particulière en Mai et Juin, alors qu'à partir de Juillet, on constate une très importante baisse des observations. En général, les premières apparitions se situent début Mars. Cette première activité se montre très réduite et se limite à un comportement de régulation thermique. En Avril, l'activité de *Lacerta lepida* devient plus régulière, bien que là aussi, les animaux ne soient quasiment pas visibles si les conditions météo ne sont pas bonnes. Au cours de ce mois, l'activité se concentre dans le milieu du jour et est

principalement consacrée à la thermorégulation. En Mai, lorsque les périodes ensoleillées augmentent et que les conditions météo se stabilisent, le rythme journalier s'accroît ; le comportement de thermorégulation dure toujours plusieurs heures mais est relégué aux heures du matin et du soir. En dehors de ces deux périodes, il utilise son temps à se déplacer, chercher sa nourriture ou un partenaire sexuel. En Juin, l'obtention de la température idéale n'est plus un problème constant pour le Lézard, si bien qu'il utilise la plus grande part de son temps à se déplacer. En Juillet, l'observation d'un jeune mâle a permis de noter qu'il sortait le matin vers 7 heures, peu après que les premiers rayons de soleil aient atteint sa cachette. Après quelques instants de bain de soleil, immobile, il montrait une intense activité pendant deux ou trois heures ; à midi, cependant, il se retirait dans sa cachette pour ne reprendre son activité qu'entre 16 h et 18h30. Les observations les plus tardives se situant à peu près au moment du coucher du soleil. En Août, l'activité se concentre encore davantage le matin pour être pratiquement nulle l'après-midi. On peut néanmoins faire encore quelques observations jusqu'à 19 h, soit après le coucher du soleil. En Septembre, l'activité journalière diminue de façon importante. Elle perd de plus en plus son caractère linéaire pour se concentrer sur un comportement de recherche de régulation thermique. En général, il en est ainsi jusqu'à la mi-October, où commence le repos hivernal. Le Lézard ocellé vit dans des biotopes qui peuvent être très différents, mais qui, en règle générale, se caractérisent par leur sécheresse et une végétation peu dense. En Provence, l'espèce vit sur les zones rocheuses de la côte, les zones sableuses, le lit des cours d'eau et sur les espaces cultivés. Il fréquente également les landes et garrigues basses à *Quercus coccifera*, *Rosmarinus officinalis*, *Cistus sp.* et *Thymus vulgaris* qui sont typiques des derniers stades de dégradation de l'ancienne forêt méditerranéenne. Son biotope préférentiel est cependant fait de steppes caillouteuses (plaine de la Crau, par exemple). Plus au nord, on trouve dans les garrigues dégradées à *Quercus ilex* et *Quercus pubescens*. En Provence, on peut le trouver jusqu'à 1250 m dans les prairies à *Buxus sempervirens*, *Stipa pennata* et *Genista lobelii* ou

Genista villarsii. Il peut, dans certains cas, fréquenter des milieux assez boisés ; c'est le cas sur la montagne de Lure dans les Alpes de Haute Provence où il occupe des forêts claires de Chênes pubescents, avec un couvert arbustif assez dense (50% par endroits). C'est vrai également au nord de Montpellier, vers le Pic Saint Loup dans des biotopes de type garrigue, faits de pelouses rases à Brachypode avec un taux de couverture arbustive de 20 à 50% surtout constituée de Génévriers et Ronciers. Dans tous ces biotopes, la présence de gîtes est déterminante. Ils peuvent consister en terriers de lapins, murs, amas de pierres, troncs d'arbre creux.

Répartition

Le Lézard ocellé est une espèce propre au sud-ouest de l'Europe : Portugal, Espagne, sud de la France et extrême ouest de l'Italie (Mateo et Cheylan, 1997). En France, il occupe principalement les régions méditerranéennes jusqu'à la hauteur de Valence dans la vallée du Rhône. Vers l'ouest, sa distribution est plus morcelée. Il est connu notamment des Causses calcaires de Dordogne, Corrèze et Quercy et de quelques localités littorales de la côte atlantique jusqu'à la Charente-Maritime qui constitue la limite septentrionale de l'espèce (Mateo & Cheylan, 1997). Les quelques données signalées en Vendée ne semblent pas vérifiées (Goyaud, com. Pers). Ainsi, la Charente-Maritime peut être considérée comme la limite nord de distribution mondiale de l'espèce. Les stations connues actuellement sont localisées sur l'île d'Oleron et à Bussac dans le sud du département. L'analyse bibliographique fait apparaître d'anciennes mentions de l'espèce au niveau de Chatelaillon (Gelin, 1911), entre Rochefort et Brouage (Lesson, 1841), et même dans le département de la Charente au niveau de la Braconne (Lesson, 1842)*.

Il est donc important actuellement de chercher à préciser aujourd'hui la répartition réelle de l'espèce en limite nord de répartition, c'est à dire dans les départements de la Charente-Maritime et de la Charente. Nous sommes également à la recherche d'informations concernant les régions limitrophes (Aquitaine, Limousin). Les naturalistes de Vendée

sont également vivement associés à cette recherche, la présence de l'espèce étant possible dans ce département, particulièrement sur le littoral. Une fiche descriptive spécifique a été réalisée (fiche présentée ici), que vous pouvez reproduire et surtout remplir, même en cas de prospection négative ; merci de la renvoyer à Jean-Marc Thirion, coordinateur régional ou à Pierre Grillet, auteur de l'étude en cours sur cette espèce. Toutes les personnes qui participeront à cette enquête seront systématiquement citées et remerciées dans les publications.

Pierre GRILLET

* Pour en savoir plus sur la répartition de l'espèce en limite nord, se reporter à un article qui sera prochainement publié dans les Annales de la Société des Sciences Naturelles de la Rochelle, mars 1999.

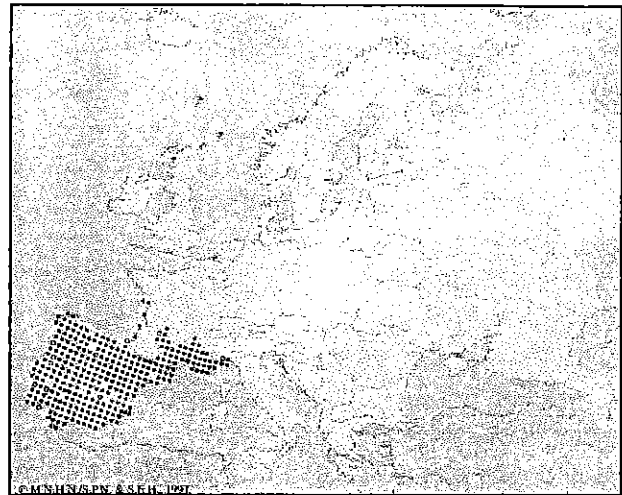
1 - Cet article destiné à présenter l'espèce reprend des éléments contenus dans la bibliographie relative au Lézard ocellé. De nombreuses données sont empruntées "Handbuch der Reptilien und Amphibien Europas" (Bischoff & al, 1984), mais d'autres publications, espagnoles (Mateo, 1988) et portugaises (Paulo, 1988) ont également été consultées ; les références précises de ces différentes publications sont données dans la bibliographie.

Remerciements à Marc Cheylan pour la relecture de ce texte et ses précieux conseils.

Bibliographie

Bischoff, W ; Cheylan, & Bohme W. (1984) - *Lacerta lepida* Daudin 1802 - in Bohme (ed) "Handbuch der Reptilien und Amphibien Europas". Aula Verlag. Wiesbaden, 2 (1) : 181 - 210.

Gelin, H. (1911) - Reptiles et Batraciens des



Répartition européenne du Lézard ocellé

Deux-Sèvres et régions voisines. *Mém. Soc. Vulg. Scien. Nat.*, Deux-Sèvres, 2 : 65 - 86.

Lesson, M. (1841) - Catalogue d'une Faune du département de la Charente-Inférieure. *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, tome XII.

Lesson, M (1842) - Catalogue d'une Faune du département de la Charente. *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, n°41.

Mateo, J.A. (1988) - *Estudio Sistemático y zoogeográfico de los Lagartos, Ocelados, Lacerta lepida Daudin, y Lacerta pater (Lataste, 1880)*. Universidad de Sevilla, 484p.

Mateo, J.A. & Cheylan, M. (1997) - *Lacerta lepida Daudin 1802*. 246-247 pages in Gasc & al (eds) : *Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe* - S.E.H. et M.N.H.N.P. (IEGB/SPN), Paris : 496p.

Paulo, O.F. (1988) - *Estudo Eco-etológico da população de Lacerta lepida (Daudin, 1802) da ilha da Berlenga. Relatório da estagio da licenciatura en Biologia*. FCUL. Lisboa. 314p.
